



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le C2D, un partenariat au service du développement

**MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DU SERVICE CIVIQUE**

**BUREAU DE COORDINATION DES PROGRAMMES EMPLOI
(BCP-EMPLOI)**



**SERVICE CIVIQUE D'ACTION POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT
(SCAED)**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°01/BCPE-C2D 1/2018

**RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE D'APPUI EN VUE DE LA SELECTION DES
BENEFICIAIRES DU CENTRE CIVIQUE D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT
DE BOUAKE (CCAD) ET LEUR SUIVI-ACCOMPAGNEMENT DANS
LE CENTRE ET POST-CENTRE**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé entre la République de Côte d'Ivoire et la République Française, l'Agence Française de Développement (AFD) a octroyé au Gouvernement ivoirien, une subvention d'un montant de 15.550.000 d'euros en vue de financer la mise en œuvre du Projet C2D Emploi des Jeunes. Ce projet vise d'une part, à promouvoir l'emploi à travers le financement de dispositifs d'insertion par l'activité sociale et par l'activité économique, et d'autre part, à apporter un appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

La gestion fiduciaire ainsi que la coordination du projet sont assurées par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) tandis que les activités opérationnelles en faveur des bénéficiaires sont conduites par Opérateurs Partenaires dans le cadre de Conventions de Partenariat conclues avec le BCP-Emploi.

Ainsi, le Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED) a été désigné comme Opérateur Partenaire pour la resocialisation de jeunes de 16 à 35 ans en situation de vulnérabilité accrue par une formation adaptée dans des Centres Civiques d'Action pour le Développement (CCAD) en vue de leur insertion socioprofessionnelle.

Cependant, au regard de la spécificité de sa cible, **le SCAED, en prélude à l'ouverture du Centre Civique d'Action pour le Développement (CCAD) de Bouaké, a décidé de recourir à l'expertise d'une structure compétente dans le domaine de l'encadrement des jeunes en situation de marginalisation afin de lui apporter un appui pour la sélection des bénéficiaires dudit Centre ainsi que leur suivi-accompagnement dans le centre et à leur sortie du centre.**

Le présent avis a pour objet de solliciter les expressions d'intérêts des structures intéressées et compétentes en la matière afin de sélectionner, après évaluation, la structure la plus qualifiée et expérimentée pour cette mission.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission de la structure vise à apporter un appui au SCAED, d'une part, dans le processus de sélection des jeunes candidats au Centre Civique d'Action pour le Développement (CCAD) de Bouaké et d'autre part, dans le suivi-accompagnement des bénéficiaires aussi bien pendant leur séjour dans le centre qu'après leur sortie du centre, notamment pendant leur phase de réinsertion.

III. CONTENU DE LA MISSION ET ZONE D'INTERVENTION

La mission de la structure d'appui sera réalisée dans la Région du Gbêkè et comportera trois (3) grandes phases à savoir :

- La phase de sélection des bénéficiaires ;
- La phase de suivi-accompagnement des bénéficiaires dans le centre ;
- La phase de suivi-accompagnement des bénéficiaires après leur sortie du Centre.

• En ce qui concerne la phase de sélection des bénéficiaires

Cette phase consistera à accomplir les tâches et activités suivantes :

- L'information de la cible potentielle
- Le profilage de la cible : Cette phase consiste pour la structure d'appui à recevoir les jeunes, les inscrire dans un registre, renseigner une fiche de profilage, à écouter et recueillir les informations complémentaires sur le candidat.
- La présélection des potentiels stagiaires : Cette phase consiste à établir une première liste des candidats à partir de la grille de vulnérabilité.
- La sélection définitive des bénéficiaires : Cette étape consiste à participer aux délibérations du Comité Technique de Sélection en vue de la sélection définitive

des bénéficiaires (tenant compte de la vulnérabilité, du genre, de l'homogénéité du groupe, etc.)

- Apporter un appui pour la réorientation possible des candidats non sélectionnés vers d'autres structures à partir d'une plateforme collaborative qui sera mise en place par les différents partenaires intervenant dans le processus de sélection.

La mission de sélection des bénéficiaires sera exécutée conformément au Document de Stratégie de recrutement des bénéficiaires élaboré par le SCAED.

- **En ce qui concerne la phase de suivi-accompagnement dans le centre**

Au cours de la formation sur le centre, le stagiaire sera visité par la structure d'appui à partir du troisième mois de son admission au centre, et une par trimestre. Ce suivi accompagnement sur le centre devra permettre de veiller à :

- La bonne intégration du stagiaire sur le centre ;
- L'efficacité du dispositif de resocialisation ;
- Remonter les difficultés rencontrées par les stagiaires ;
- S'entretenir avec l'assistante sociale pour s'enquérir des éventuels cas délicats d'introversion ou difficiles.

- **En ce qui concerne la phase de suivi-accompagnement post-centre**

La mission de suivi-accompagnement post centre consiste à (i) visiter les bénéficiaires au moins une fois par semestre en vue de s'assurer de leur situation d'intégration et des difficultés qu'ils rencontrent, (ii) organiser des groupes de parlements mensuels au sein du centre, (iii) identifier les perdus de vue.

A l'occasion de cette mission, les jeunes pourront se référer à tout moment aux structures d'appui pour des solutions à leurs éventuelles difficultés et pour partager leurs expériences. Ainsi, la mission de suivi-accompagnement permettra, entre autres, de :

- ✓ Revisiter le bénéficiaire dans la grille de vulnérabilité ;
- ✓ S'assurer que le bénéficiaire est en activité en lien avec sa formation au centre, et qu'il en vit bien (revenu) ;
- ✓ Recueillir les informations sur la vie de famille du bénéficiaire et ses relations avec son environnement (enquête de voisinage) ;
- ✓ S'assurer que le bénéficiaire est toujours motivé par son emploi ;
- ✓ S'assurer que le bénéficiaire n'a plus d'addiction, qu'il est en bonne santé et qu'il est engagé dans des activités communautaires ;
- ✓ Déterminer in fine le niveau d'intégration sociale des bénéficiaires.

La mission de suivi-accompagnement sera exécutée conformément au Guide d'accompagnement des bénéficiaires élaboré par le SCAED.

NB : La structure d'appui pourra sous-traiter certains services à d'autres structures (centres sociaux ou autre structure spécialisée) avec l'accord du SCAED.

IV. EFFECTIF DES BENEFICIAIRES

Le nombre total de bénéficiaires devant être accueillis dans le Centre de Resocialisation et d'Education Civique de Bouaké sur la période de mise en œuvre de la Phase 1 du Projet C2D Emploi s'élève à 300 bénéficiaires dont 150 bénéficiaires par année.

V. DUREE DE LA MISSION

La mission de sélection des bénéficiaires est prévue pour une durée maximum de 30 jours ouvrables tandis que la mission de suivi-accompagnement post-centre sera exécutée sur une période d'un an par vague de bénéficiaires.

VI. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de la mission sont :

- Les registres des potentiels candidats sont établis ;
- Les fiches de profilage renseignées sont disponibles ;
- Les rapports de motivations sont disponibles ;
- Les rapports d'enquêtes de proximité sont disponibles ;
- La liste des candidats profilés est disponible ;
- La liste des candidats à réorienter est disponible ;
- La liste de présélectionnés est disponible ;
- La liste provisoire des sélectionnés est disponible ;
- Le suivi post-centre des stagiaires est assuré.

VII. LIVRABLES DE LA MISSION

La structure d'appui devra produire les rapports suivants :

- Un rapport de profilage des bénéficiaires ;
- Un rapport d'écoute et d'entretien ;
- Un rapport de présélection des bénéficiaires ;
- La liste des candidats profilés ;
- La liste des candidats à réorienter ;
- La liste définitive des stagiaires ;
- Un rapport semestriel de suivi post-centre.

VIII. PROFIL DES STRUCTURES D'APPUI

La structure d'appui devra être une organisation publique ou privée **implantée dans la Région du Gbêkè** et spécialisée dans le traitement et la prise en charge des jeunes en difficulté ou en situation de vulnérabilité ou en voie de marginalisation. A cet effet, **la structure d'appui devra justifier d'au moins trois (3) missions en matière d'identification et de suivi-accompagnement social de jeunes en situation de vulnérabilité, au cours des dix dernières années.**

En outre, **la structure d'appui devra disposer d'un personnel-clé comprenant au minimum :**

- Un Chef d'équipe ayant un diplôme d'éducateur spécialisé ou d'assistant social ou possédant un diplôme de niveau BAC+4 dans l'un des domaines suivants : psychologie, sociologie, anthropologie ou avoir social. Il doit en outre justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans et avoir piloté au moins deux missions similaires ;
- Une équipe-terrain familière de la cible et dont les membres ont participé à des missions d'identification et de suivi accompagnement post-intégration sociale de jeunes en situation de vulnérabilité. L'équipe terrain comprendra :
 - Des assistants sociaux, diplômés d'une école de formation d'assistant social et justifiant d'au moins trois (3) années d'expérience professionnelle dans l'encadrement et le suivi des jeunes en difficulté ou en situation de marginalisation ;
 - Un informaticien pour la saisie des opérations et des documents de niveau BAC+2 en informatique et justifiant d'au moins trois (3) années d'expérience professionnelle.

La structure devra fournir le CV détaillé de chaque personnel proposé, rédigé en français, accompagné d'une copie du diplôme requis et des attestations ou certificats de travail. Le CV doit être rédigé en français et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire.

IX. PROCEDURE DE SELECTION

Les critères de sélection porteront essentiellement sur l'implantation de la structure dans la Région du Gbêkè, l'expérience de la structure et les compétences/qualifications du personnel-clé proposé. Le critère d'implantation/résidence dans la Région du Gbêkè est un critère éliminatoire.

Un Comité de Sélection sera mis en place en vue de procéder à l'évaluation et à la comparaison des expériences et compétences des soumissionnaires afin de retenir la structure la plus qualifiée et expérimentée pour la mission.

X – CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERETS

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêts comportant les informations et documents pertinents indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission :**

- La présentation de la structure avec indication précise de sa situation géographique ;
- L'acte de création de la structure ;
- Une copie du contrat de bail des locaux ou tout document probant attestant que la structure dispose d'un local pour ses activités dans la Région du Gbêkè ;
- La présentation de ses références/expériences détaillées concernant l'exécution de missions en matière d'identification et de suivi-accompagnement social de jeunes en situation de vulnérabilité ;
- Le Curriculum Vitae (CV) détaillé de chaque membre du personnel proposé ;
- Une copie de leur diplôme ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail, etc...

Pour chaque mission similaire réalisée, le soumissionnaire devra fournir les informations suivantes :

- La description de la mission ;
- Les prestations exécutées ;
- La zone d'intervention ;
- Le nombre de jeunes concernés ;
- Les résultats obtenus ;
- Les leçons tirées ;
- Le personnel de la mission et le dispositif d'encadrement.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et adressées au **Coordonnateur du BCP-Emploi au plus tard le Vendredi 09 février 2018 à 10 heures**, sous pli fermé, en six (6) exemplaires (1 original + 5 copies) portant la suscription : **« Manifestation d'intérêt pour la sélection d'une structure d'appui en vue de la sélection des bénéficiaires du Centre Civique d'Action pour le Développement de Bouaké et leur suivi-accompagnement dans le centre et post-centre »** et déposées à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Secrétariat du Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi)

Abidjan – Cocody II Plateaux, derrière le restaurant BMW, 06 BP 2281 Abidjan 06, Rue K35, Villa 412, Tél : 22 411 184.

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au Secrétariat du BCP-Emploi. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, **le Vendredi 09 février 2018 à 10 heures 15 minutes** à la salle de réunion du BCP-Emploi sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser au BCP-Emploi, à l'adresse susvisée, ou au SCAED (Tél : 22 51 08 40), les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h.

Le Coordonnateur du BCP-Emploi
Adama BAMBA